

Inauguration officielle des volières de l'Etat, à la Ferme Robert

Les grands ducs s'installent au cœur de la réserve du Creux-du-Van

Il y a bien des années déjà que les hiboux grands ducs ont déserté nos contrées. Leur retour dans le canton a donc été, hier, l'occasion d'une manifestation officielle, à la ferme Robert, au cœur même de la réserve naturelle du Creux-du-Van. Deux grandes volières de plus de cinq mètres de haut ont, en effet, été construites non loin du parc aux ceris, à deux pas de la ferme. Et trois grands ducs majestueux y habitent maintenant.

On attend de ces animaux qu'ils se reproduisent, ce qui, en captivité, pour autant que les bêtes disposent d'un certain calme, est relativement fréquent. Cela permettrait, dans un avenir point trop éloigné, de lâcher dans la région et

en toute liberté quelques jeunes grands ducs dont la présence contribuerait certainement à parfaire l'équilibre biologique de cette contrée.

M. Cédric Troutot, président de la commission cantonale des réserves, rappela, à cette occasion, que l'inauguration des nouvelles volières de la ferme Robert fait suite à toute une série d'aménagements consécutifs à la création, en cet endroit, en 1960, d'une réserve naturelle, puis d'un parc d'acclimatation. Mettre des animaux en cage au centre d'une réserve n'est pas une absurdité, précisait-il. Outre que leur valeur éducative n'est pas négligeable, les volières représentent pour l'espèce choisie une possibilité de s'acclimater à la région, et plus tard, une fois en liberté, de s'y fixer.

BIENTOT LES AIGLES ET LES LYNX !

Après les grands ducs, la commission cantonale des réserves espèrent introduire encore, par la suite, d'autres oiseaux de proie dont la réputation n'est plus à faire : les aigles. C'est d'ailleurs dans cette perspective que 18 marmottes ont

été lâchées dans cette même région du Creux-du-Van, il y a quelques semaines. Autre arrivée prochaine, ou du moins annoncée, dans le canton : celle du lynx dont on a dit, à tort, beaucoup de mal. Grâce au lynx, devait affirmer encore M. Troutot, notre gibier sera plus fort et plus beau.

Pour sa part, M. Archibald-A. Quartier, inspecteur de la pêche et de la chasse, se réjouissant de la collaboration qu'apporteront pour la circonstance les musées d'histoire naturelle dont c'est précisément la tâche que de faire connaître au grand public les animaux de chez nous, présenta les trois pensionnaires de la volière qui font partie, souligna-t-il, de notre faune indigène. L'un, dont on ignore le sexe, a été récemment découvert non loin de la Chauv-de-Fonds. Quant au couple, arrivé le matin même par voiture de Zurich, il est gracieusement offert au canton de Neuchâtel par M. Leibundgut, professeur au Polytechnicum de Zurich et grand spécialiste de cette espèce. Félicité et remercié comme il se doit, le professeur Leibundgut qui avait lui-même apporté

les oiseaux à la ferme Robert, fut malheureusement victime d'un malaise durant la manifestation.

Auparavant, le conseiller d'Etat, Carlos Grosjean, avait rappelé les efforts incessants faits par le canton afin qu'il puisse conserver sa faune et sa flore. Plus que jamais, il convient d'être vigilant. Si jusqu'ici nos richesses naturelles n'ont jamais été sérieusement menacées — aujourd'hui près du 80 % du territoire est placé sous protection — elles pourraient pourtant l'être demain, si l'on n'y prend pas garde.

Nos réserves, rappela-t-il encore, sont au nombre de quatre, dont la plus grande, celle du Creux-du-Van précisément, a aujourd'hui plus de 15 km carrés. Ces réserves ne sont ni des jardins zoologiques, ni des entraves pour les chasseurs. Ces derniers l'ont d'ailleurs fort bien compris qui savent que c'est aux réserves qu'on doit la conservation de beaucoup d'espèces menacées.

S. Sch.



La présence des grands ducs contribuera certainement à améliorer l'équilibre biologique de la contrée.

(Avipress-Baillo)